

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-486 DU 04 AOUT 2014

Chargeant Monsieur Bio OROU GUIWA, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, de l'intérim de Monsieur Christian E. G. SOSSOUHOUNTO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, du dimanche 22 au jeudi 26 juin 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret n°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **dimanche 22 juin 2014**, Monsieur Bio OROU GUIWA, **Ministre Chargé des Relations avec les Institutions**, est chargé de l'intérim de Monsieur **Christian E. G. SOSSOUHOUNTO**, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 aout 2014

**Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2– HCJ 2 – CES 2 - HAAC2 - PM 4 – MTPT 4 – SGG 4 – DC/MIL 2 - MINISTERES 25 – DEPARTEMENTS 12 – JO 1.